

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA IMPACKT CONSULTING » en abrégé « A.I.C »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX 7EME
TRANCHE, Lot 2877, Ilot 239

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 28/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA IMPACKT CONSULTING »

en abrégé « A.I.C »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

• FORMATIONS (HYGIENE SANTE SECURITE AU TRAVAIL – SECOURISME – SECURITE INCENDIE)

- CONSEILS
- ETUDES
- FIDUCIAIRE
- INTERMEDIATION
- REPRESENTATION ET LOBBYING

- Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX 7EME
TRANCHE, Lot 2877, Ilot 239

Dirigeant(s) M OUATTARA GNENINYERI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08586 du 22/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51507/GTCA/RC/2025 du 22/08/2025

